



CPIE de CLERMONT-DOMES
CPIE de HAUTE AUVERGNE
CPIE du PAYS de TRONCAIS
CPIE du VELAY



Réseau d'observatoire des amphibiens en Massif Central

Observatoire des amphibiens d'Auvergne

BILAN DES ACTIONS - juillet-décembre 2011 -

Partenaires scientifiques nationaux :



Partenaire national :



Partenaire scientifique Régional :



Partenaires institutionnels :

*FEDER Massif Central
Etat (FNADT)
Conseil Régional d'Auvergne*



Rappel du projet

Création d'un réseau d'observatoires régionaux des amphibiens sur le territoire du Massif Central, dans le cadre de l'appel à candidatures de la DATAR Massif Central intitulé : « Préserver le patrimoine faunistique du territoire »

Partenaires du projet

A l'échelle Nationale :

Concertation et coordination des observatoires :

- ➔ Le Muséum National d'Histoire Naturelle et la Société Herpétologique de France avec le programme MARE-POPAMPHIBIEN pour le volet scientifique du projet.
- ➔ L'Union Nationale des CPIE et son réseau sur l'ensemble du programme d'observatoires (une trentaine de CPIE engagés sur les amphibiens) sous la marque déposée « Observatoire local de la biodiversité ».

A l'échelle Régionale et/ou territoriale :

Mobilisation et implication des partenaires locaux des CPIE, à différents niveaux :

- ➔ **Partenaires publics :**
DREAL, ONEMA, ONCFS, PNR, Réserves Naturelles, Syndicats de rivière, FDPPMA et leurs AAPPMA, ONF, CEN, ARS, UDAF, Collectivités, Lycées agricoles ...
- ➔ **Partenaires associatifs :**
Sociétés herpétologiques, associations naturalistes et de protection du patrimoine...
Notons que la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny est le référent scientifique régional de l'Observatoire.

Objectifs et démarche développée au sein des observatoires :

- ➔ **Améliorer les connaissances naturalistes sur la batrachofaune** de la Région Auvergne, par des études scientifiques intégrant des données généralement inaccessibles car sur terrains privés.
- ➔ **Mettre en œuvre des actions de sensibilisation des populations auvergnates et de protection des milieux**, favorables aux amphibiens via l'implication citoyenne et les sciences participatives.

1. Un volet scientifique, basé sur le protocole MARE-Popamphibien élaboré par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et la Société Herpétologique de France (SHF).

2. Un volet de sensibilisation du public et de conservation des espèces et des habitats via le programme de sciences participatives « Un dragon dans mon jardin ».

Porteurs des observatoires des amphibiens par Région :

Région Limousin



CPIE des Pays Creusois
Coordonateur Massif et régional



CPIE de la Corrèze
LNE et GMHL (Haute Vienne)



Région Auvergne

CPIE Haute Auvergne
Coordonateur régional



CPIE Clermont-Dômes
CPIE Pays de Tronçais
CPIE du Velay

Région Languedoc-Roussillon



CPIE Causses-Méridionaux
Coordonateur régional
CPIE Haut-Languedoc

Région Midi-Pyrénées

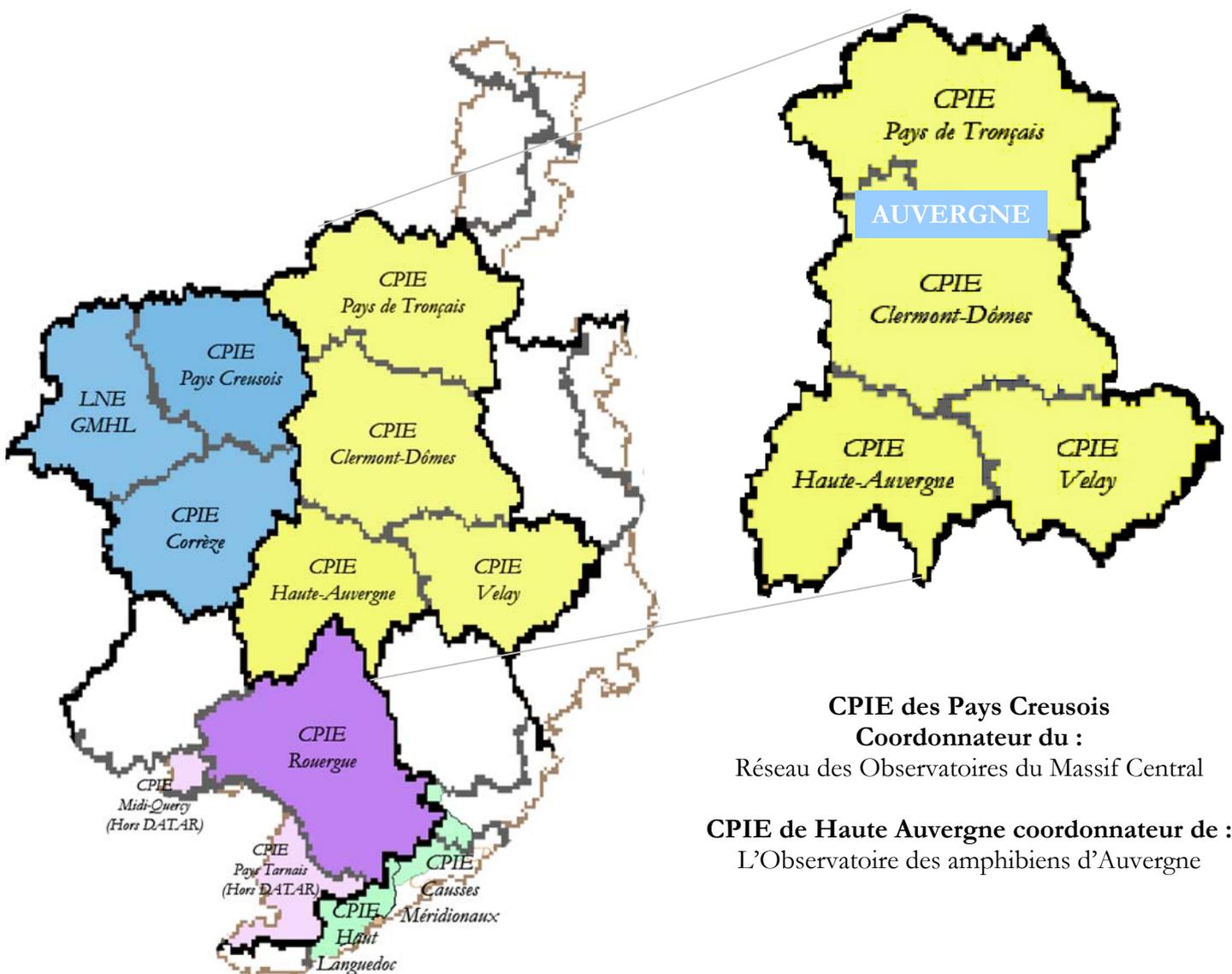


CPIE du Rouergue

CPIE Midi-Quercy
CPIE Pays Tarnais
(Observatoires hors programme DATAR)



« L'Observatoire des amphibiens d'Auvergne »



Contexte spécifique de l'Auvergne et enjeux socio-économiques

⇒ Des spécificités régionales fortes :

La région Auvergne, au cœur du Massif Central, est un territoire très contrasté. Ses paysages auvergnats se caractérisent par leurs reliefs volcaniques, par les vallées entaillées du socle et par les grandes plaines sédimentaires. Ils sont fortement empreints des pratiques agropastorales qui s'y sont développées depuis très longtemps. De nombreux habitats se côtoient sur cette partie du Massif Central : les rivières, les tourbières, les lacs, les zones humides, les plaines alluviales, les gorges, les volcans, les forêts, les bocages et autres agrosystèmes...

Ainsi cette mosaïque de milieux naturels, qui se raréfient à l'échelle nationale, offre des conditions climatiques et hydro-morphologiques favorables pour la biodiversité et plus particulièrement pour les amphibiens.

Indispensables à la reproduction des amphibiens, les milieux aquatiques et humides revêtent une importance capitale pour la conservation de ces espèces. En Auvergne, ils sont très nombreux et se manifestent principalement sous la forme de milieux naturels ; alors on parlera de mares (forestières, prairiales), de mouillères, d'étangs, de boires, de secteurs d'ornières, de marais, de prairies humides, de lacs, de ruisseaux et de rivières... Mais il ne faut pas négliger l'importance des milieux anthropisés (abreuvoirs, lavoirs, mares d'ornement, carrières, rases et fossés, bassins d'orage, d'incendie et de rétention) qui offrent aujourd'hui des habitats de substitution exploités par les amphibiens.

Les différences d'altitude et de milieux naturels ou anthropisés favorisent l'installation et le développement d'une faune batrachologique riche et confère à notre région une responsabilité forte dans la préservation des amphibiens.

⇒ Des menaces importantes :

Les menaces sur les amphibiens concernent principalement les biotopes qu'ils fréquentent pour assurer leur reproduction.

Les facteurs identifiés par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) de ce déclin, ramenés à la région Auvergne sont :

- la régression des zones humides : drainage, assèchement, dégradation, eutrophisation,
- la pollution des milieux aquatiques : pesticides, fertilisants,
- le déclin de l'agro-pastoralisme et la désertification sociale dans les villages (entraînant un abandon des terres et une régression des habitats et zones-humides liés à ces activités extensives),
- l'avancée de l'urbanisme (fragmentation des habitats),
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (tortue de Floride, poisson chat, ...),
- l'évolution globale du climat.

⇒ Des enjeux socio-économiques bien identifiés :

L'omniprésence dans notre région des milieux aquatiques et humides (naturels ou artificiels) fait qu'ils font pleinement partie de la culture auvergnate.

Ces éléments rythment le paysage et ont orienté les activités économiques, sociales et culturelles. Ils représentent des enjeux forts de préservation et de restauration permettant la conservation et la transmission de ce patrimoine en plus du maintien de la biodiversité.

Bilan des actions réalisées en Auvergne en 2011

Ce document constitue une synthèse du travail effectué par les CPIE d'Auvergne dans le cadre de l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne en Massif Central. Le détail des actions est consultable dans les bilans départementaux.

I Participation à la coordination du réseau Massif Central

Participation aux journées d'échanges avec le réseau

- Préparation et animation des journées échanges/bilan qui ont eu lieu au CPIE de Clermont-Dômes

Coordination scientifique et méthodologique :

- Concertation pour l'organisation commune de formations des techniciens sur l'appropriation du protocole scientifique « MARE POP-AMPHIBIEN » et sur l'identification des amphibiens en milieu naturel.
- Participation à la co-construction de la démarche scientifique (méthode de prospection et d'inventaires, cartographie des données..), technique et partenariale pour créer les réseaux d'observateurs sur les territoires.

II Coordination de l'Observatoire des amphibiens d'Auvergne

Coordination avec les référents territoriaux

La coordination est assurée par le CPIE de Haute Auvergne.

L'ensemble des actions dans les différents départements auvergnats et à l'échelle de la région a fait l'objet d'une coordination pour leur élaboration et leur réalisation. Cela s'est concrétisé par de nombreux échanges par mël, téléphone et par une journée de travail au CPIE de Clermont-Dômes le 15 septembre 2011.

Coordination du plan et du lancement de la communication :

- **Conception éditoriale et graphique** des documents de communication « un dragon dans mon jardin » (sur la base de la ligne graphique du réseau national des CPIE, initiée par le CPIE du Cotentin) adaptés à la Région Auvergne : *Visuels à destination du grand public – affiche « avis de recherche » - livret pédagogique – (Voir documents en annexe)*
- **Mise en place d'un plan de communication à l'échelle de l'Auvergne**

Coordination structures régionales partenaires

- Organisation et animation d'une réunion de présentation et d'échanges avec les partenaires régionaux.
- Echanges avec les partenaires régionaux et travail sur la concrétisation des partenariats à l'échelle régionale sous forme de conventions (en cours de rédaction).



- Rapprochement avec la SHNAO pour que cette structure soit le parrain scientifique de l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne

III Synthèse des actions Auvergnates

Volet 1 : Connaissance scientifique de la biodiversité des amphibiens, vulgarisation et diffusion de la connaissance de l'observatoire.

Objectif général : Améliorer les connaissances naturalistes sur la batrachofaune par des études scientifiques.

⇒ **Action 1 : Etude scientifique batrachologique avec le programme «MARE» sous le patronage du MNHN et de la SHF.**

Objectif opérationnel :

Analyser l'évolution des populations batrachologiques, les conséquences des mesures de gestion et du réchauffement climatique. Ce programme implique, de ce fait, une action de longue durée, environ 10 ans, pour obtenir des résultats significatifs :

- ➔ Identification et suivi des populations et des batrachosites de chaque Région avec la réalisation d'inventaires permettant d'alimenter les bases de données de l'observatoire national sur les amphibiens en partenariat avec la SHF et le MNHN.
- ➔ Synthèses et analyses des données recueillies à l'échelle du Massif Central et de l'Auvergne.

Bilan des actions réalisées en Auvergne :

Aires batrachologiques choisies :

- ➔ 15 aires ont été sélectionnées pour l'application du programme « MARE » réparties dans l'ensemble de la région et 1 aire dans l'Allier pour l'application du programme « Popamphibien ».
- ➔ Les critères de sélection ont été les suivants (sans hiérarchie entre eux et pouvant se cumuler):
 - ✓ Présence d'espèces à fort enjeu
 - ✓ Prise en compte du maximum d'espèces présentes dans la région
 - ✓ Répartition des aires dans différentes unités paysagères
 - ✓ Opportunité de partenariat
 - ✓ Site à enjeu de gestion fort
- ➔ Ce travail s'est effectué en concertation avec les partenaires territoriaux : *le PNRVA, le PNRLF, le SMBRC, le CEN Auvergne, la Région Auvergne, Clermont-Communauté, l'ONF, l'Adater ...*
- ➔ Les outils scientifiques utilisés pour ce programme ont été adaptés à la Région Auvergne (tableau de saisie des données, fiche de recueil des informations sur les batrachosites...)

Notons que les premiers inventaires de suivi de ces aires prospectées débiteront à partir de février/mars 2012.

Facteurs de réussite :

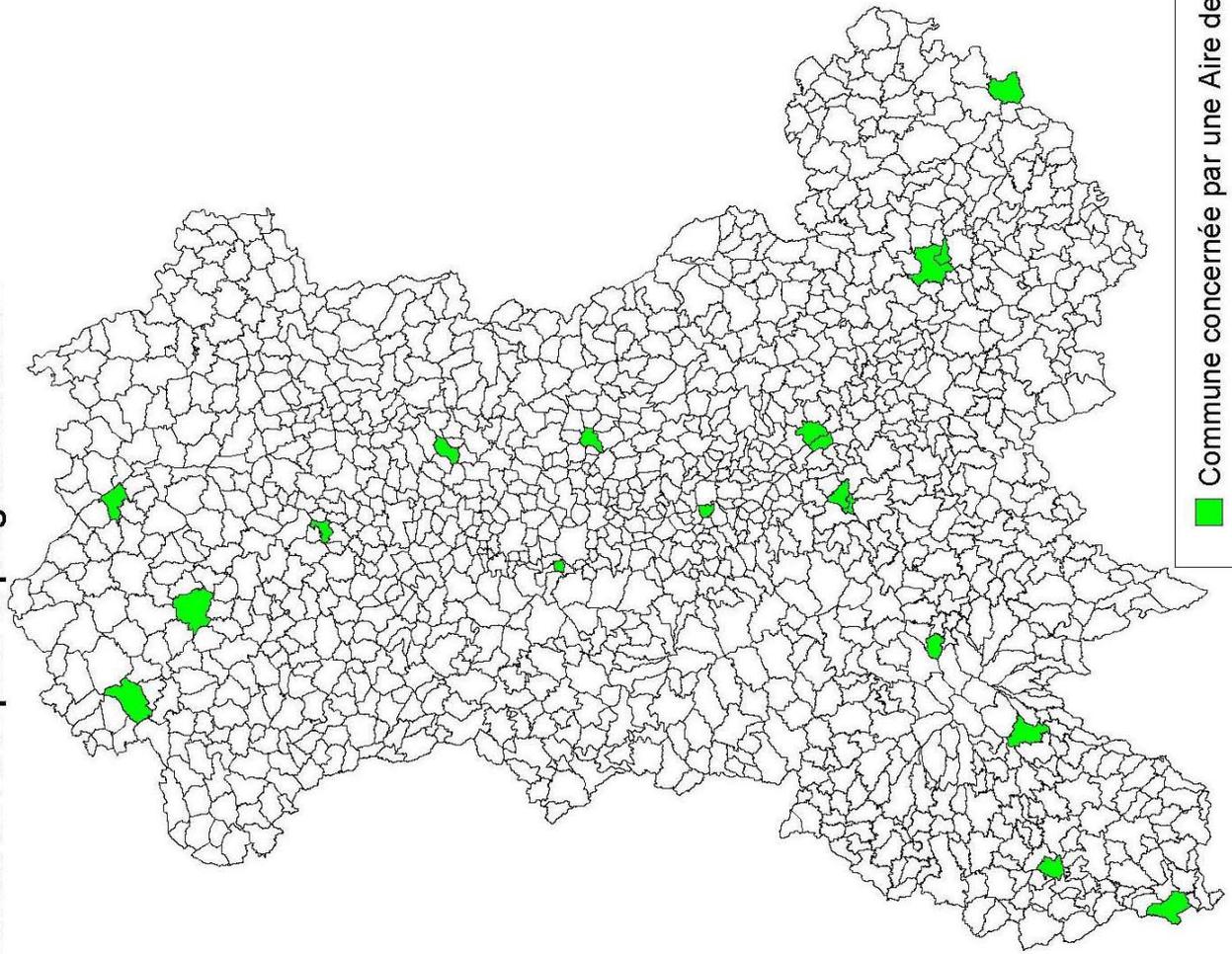
- ✓ Grande diversité de milieux
- ✓ Bonne représentativité des aires choisies
- ✓ Implication de partenaires dans les choix

Contraintes, limites :

- ✓ Connaissances lacunaires sur une partie du territoire (Cantal et Haute-Loire) pouvant légèrement affecter la pertinence de certains choix effectués pour la première année de suivi
- ✓ Prospections et cartographies des sites potentiels peu évidentes en 2011 du fait du déficit hydrique important



Carte auvergnate des Aires suivies en 2012 pour le programme MARE



Buxières-les-Mines (Allier)



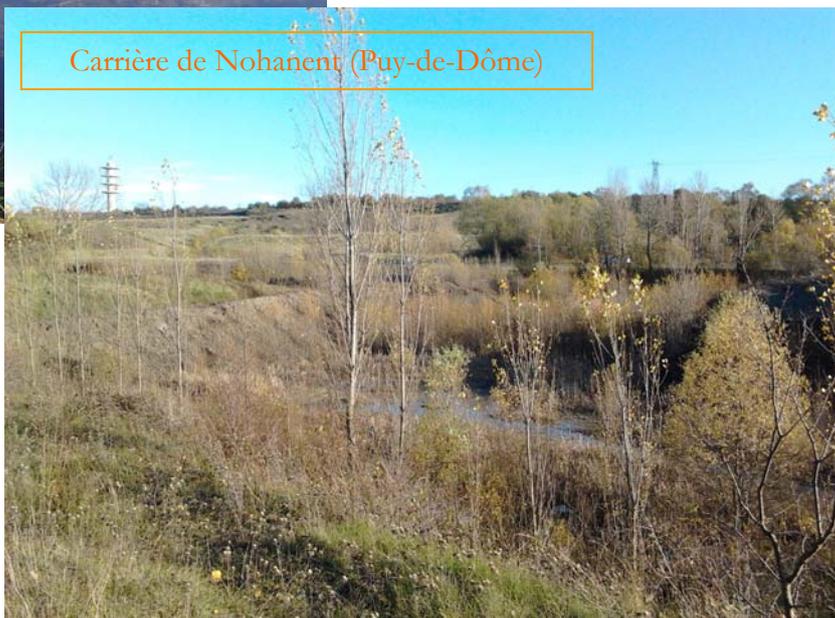
Les Vastres (Haute Loire)



Chastel-sur-Murat (Cantal)



Carrière de Nohanent (Puy-de-Dôme)



⇒ Action 2 : Création et animation d'un réseau d'observateurs qualifiés

Objectif opérationnel :

Associer à l'observatoire des partenaires capables de s'investir dans la réalisation d'inventaires sur des territoires qu'ils connaissent bien ou dont ils assurent la gestion ou le suivi.

- Création et coordination d'un réseau d'observateurs constitué :
 - de personnes bénévoles naturalistes,
 - d'associations et autres structures publiques et privées régionales (Sociétés herpétologiques, CEN Auvergne, DREAL, ONF, ONCFS, ONEMA, PNR des Volcans d'Auvergne, Fédération de pêche du Cantal, Fédération départementale des chasseurs, SMBRC, Alter Eco ...).

Bilan des actions réalisées en Auvergne :

L'observatoire des Amphibiens d'Auvergne a pour ambition d'amener l'ensemble des acteurs du territoire à s'intéresser à la problématique des amphibiens et à coordonner les actions portant sur ce groupe.

Création et animation d'un réseau régional :

- Diffusion de l'information auprès des réseaux naturalistes (message sur le forum d'échanges naturalistes ObsAuvergne - 380 inscrits)
- Diffusion de l'information auprès des partenaires publics et privés, instauration d'une dynamique de réseau avec le lancement d'un comité de suivi régional (Conseil Régional d'Auvergne, DATAR Massif Central, DREAL, PNR des Volcans d'Auvergne, PNR Livradois-Forez, ONCFS, ONEMA, ONF, SHNAO, LPO Auvergne, CEN Auvergne, CEN Allier, FRANE, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Fédération départementale des chasseurs d'Auvergne, CRPF, CREEA, Union Régionale des fédérations de pêche...).

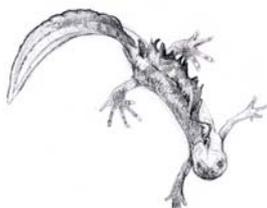
Partenariats établis ou en cours de formalisation :

En 2011, des partenariats régionaux ont été mis en place ou initiés afin d'impliquer les partenaires dans le suivi des aires et la transmission de données dans le cadre de l'inventaire permanent. Certains de ces partenariats vont être formalisés par des conventions en cours de rédaction.

Un partenariat particulier sera développé avec la SHNAO afin que cette structure soit le partenaire scientifique de référence de l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne.

Voir Liste des partenariats en annexe

Notons que cette volonté de travail en collaboration avec les personnes et structures présentes a été déclinée à l'échelle départementale par chaque CPIE.



Facteurs de réussite :

- ✓ Très bon accueil de la part de tous les partenaires.
- ✓ Présence sur le territoire de nombreuses structures souhaitant s'impliquer dans la dynamique d'inventaires.
- ✓ L'observatoire des Amphibiens répond à un manque dans la région dans certains territoires.
- ✓ Volonté de travail en commun et en coordination des différents partenaires.

Contraintes, limites :

- ✓ Complexité administrative pouvant freiner la mise en place opérationnelle et rapide des partenariats dans certaines structures

Volet 2 : Opération « Un dragon dans mon jardin » : communication, sensibilisation et information auprès des populations régionales.

Objectif général : Mettre en œuvre un programme de sensibilisation en direction des populations et acteurs régionaux et des actions de protection des milieux favorables aux amphibiens via l'implication citoyenne et les sciences participatives.

⇒ Action 1 : Création et diffusion d'outils de communication

Objectif opérationnel :

Constituer et diffuser l'information environnementale ; sensibiliser aux enjeux sur la ressource en eau et à la biodiversité, à travers notamment :

- ➔ La diffusion de l'opération « Un dragon dans mon jardin » sur l'ensemble des territoires concernés, avec la création et la diffusion d'outils de communication : flyers, posters, affiches, presse/médias, sites Internet, etc... (Charte graphique et de communication développée dans le réseau national des CPIE).
- ➔ Le développement d'animations d'éducation et de sensibilisation tout public (milieu scolaire, CLSH et grand public).

Bilans des actions réalisées en Auvergne :

1° Diffusion de l'opération :

- ➔ **Création et adaptation à la région Auvergne des supports de communication (à partir de la charte graphique nationale des CPIE) :**
 - ✓ 12 000 posters « Les amphibiens d'Auvergne »
 - ✓ 6000 affiches « Wanted – Avis de recherche »
 - ✓ 48 000 dépliants « Les amphibiens d'Auvergne »
 - ✓ Une exposition de 17 panneaux d'exposition en Dibun : 15 panneaux « espèces » et 2 panneaux « Les Amphibiens d'Auvergne ; Milieux de vie » et « Présentation et reconnaissance des amphibiens », avec un exemplaire par département

➔ Diffusion des supports de communications auprès des collectivités, des établissements scolaires, des associations, des partenaires et des particuliers :

- ✓ 3094 posters « Les amphibiens d'Auvergne »
- ✓ 3091 affiches « Wanted – Avis de recherche »
- ✓ 6621 dépliant « Les amphibiens d'Auvergne »

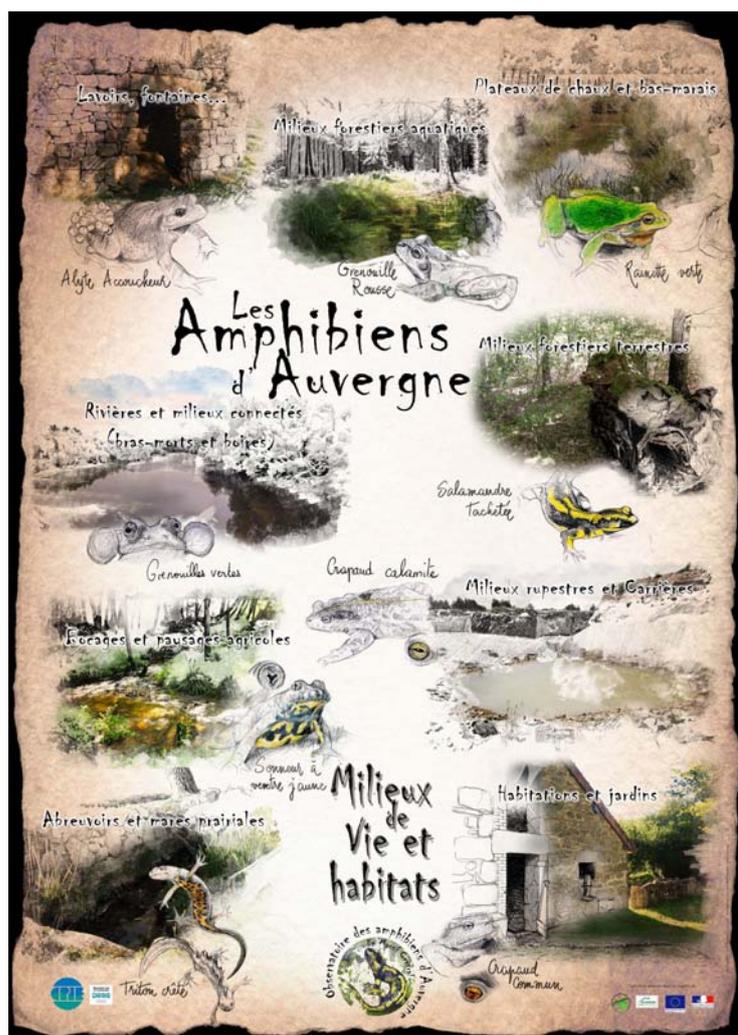
➔ Création de pages dédiées sur les sites Internet des CPIE dans l'attente d'un site Internet spécifique au Réseau d'Observatoires Massif Central prévu en 2012.

➔ Envoi postal des supports de communication à toutes les mairies et tous les établissements scolaires de toute l'Auvergne

➔ Campagne de communication dans les médias

- ✓ 14 articles dans la presse régionale et locale
- ✓ 2 reportages sur France 3 Auvergne (19/20 du 15/10/2011 et 12/13 du 13/12/2011)
- ✓ 3 interventions radiophoniques
- ✓ 2 articles publiés sur Internet (en plus des sites des CPIE d'Auvergne)

➔ Information des réseaux naturalistes via le forum de discussion internet « ObsAuvergne »



2° Développement d'animations

- ➔ Lancement coordonné de l'Observatoire des Amphibiens d'Auvergne et de l'opération « Un dragon dans mon jardin » dans les quatre départements lors de la Fête de la Science du 13 au 16 octobre 2011

De nombreuses actions ont été mises en place à cette occasion dans toute la région :

- ✓ Actions de communication avec les médias
 - ✓ Animations et communication auprès du grand public autour de l'exposition
 - ✓ Animations pour les scolaires
 - ✓ Animations pour les lycéens et les étudiants
- ➔ Animations lors de diverses manifestations
 - ✓ Stand d'animation « Un Dragon ! Dans mon jardin ? »
 - ✓ Présentation de l'observatoire lors de rencontres naturalistes
 - ✓ Visite commentée de l'exposition



- ➔ Animations dans des établissements scolaires et des Centres de loisirs



Création d'une mare par des élèves d'une école du PNR LF avec le CPIE du Velay

Participation à la fête de la science au campus des Cézeaux à Clermont-Ferrand



L'ensemble de ces actions d'animations aura permis de toucher plus de 5000 personnes en Auvergne.

Facteurs de réussite :

- ✓ Charte graphique autour des observatoires déjà existante au sein de l'Union Nationale des CPIE et bien identifiée.
- ✓ Bénéfice des expériences d'autres CPIE engagés dans des démarches d'Observatoire Locaux de la Biodiversité.
- ✓ Les CPIE sont bien identifiés sur leur territoire et participent à de nombreuses manifestations grand public.
- ✓ La co-construction d'une campagne de communication régionale, la mutualisation des outils et les échanges réguliers au sein des équipes des CPIE d'Auvergne ont permis une émulation et des retours d'expériences d'une grande richesse, qui participent de la qualité globale de l'opération

Contraintes, limites :

- ✓ La période juillet-décembre n'est pas la plus favorable pour communiquer sur des espèces surtout présentes, visibles et audibles pendant le premier semestre.
- ✓ Certains territoires présentaient peu de manifestations pour faire connaître l'observatoire durant cette période.

Animation grand public en forêt domaniale de Tronçais (Allier)



Réalisation du reportage par France 3 durant le village des Sciences d'Aurillac avec la participation d'une classe de St-Mamet-la-Salvetat

⇒ **Action 2 : Programme de participation citoyenne aux sciences de la nature: « la biodiversité dans le quotidien des habitants et des collectivités »**

Objectif opérationnel :

Permettre la participation et l'implication de la population et des acteurs locaux (collectivités, associations, établissements scolaires, agriculteurs et autres socioprofessionnels) dans l'identification et la conservation des espèces d'amphibiens et des biotopes aquatiques et terrestres, avec :

- ➔ La création et le développement du programme de participation citoyenne aux sciences de la nature : «Un dragon ! dans mon jardin ? ».
- ➔ Les conseils, appuis techniques et suivis pour la création de mares et la préservation et la restauration des milieux lenticques et du petit patrimoine lié à l'eau spécifiques à chaque région.

Bilan des actions réalisées en Auvergne :

1° Programme de sciences participatives : inventaire permanent

Un des buts de l'observatoire est de collecter l'ensemble des informations sur les amphibiens qui sont aujourd'hui dispersées dans la région afin de le regrouper pour avoir une meilleure vision régionale de la problématique de leur préservation.

Peu de données ont été transmises en 2011 (116) du fait que l'on est dans une phase de démarrage de l'opération et du fait également de la date tardive de début de l'opération.

Les nombreux partenariats que nous sommes en train de mettre en place (SHNAO, LPO Auvergne, CEN Auvergne, CEN Allier, ONF, PNR,...) devraient permettre à terme de collecter des données en nombre.

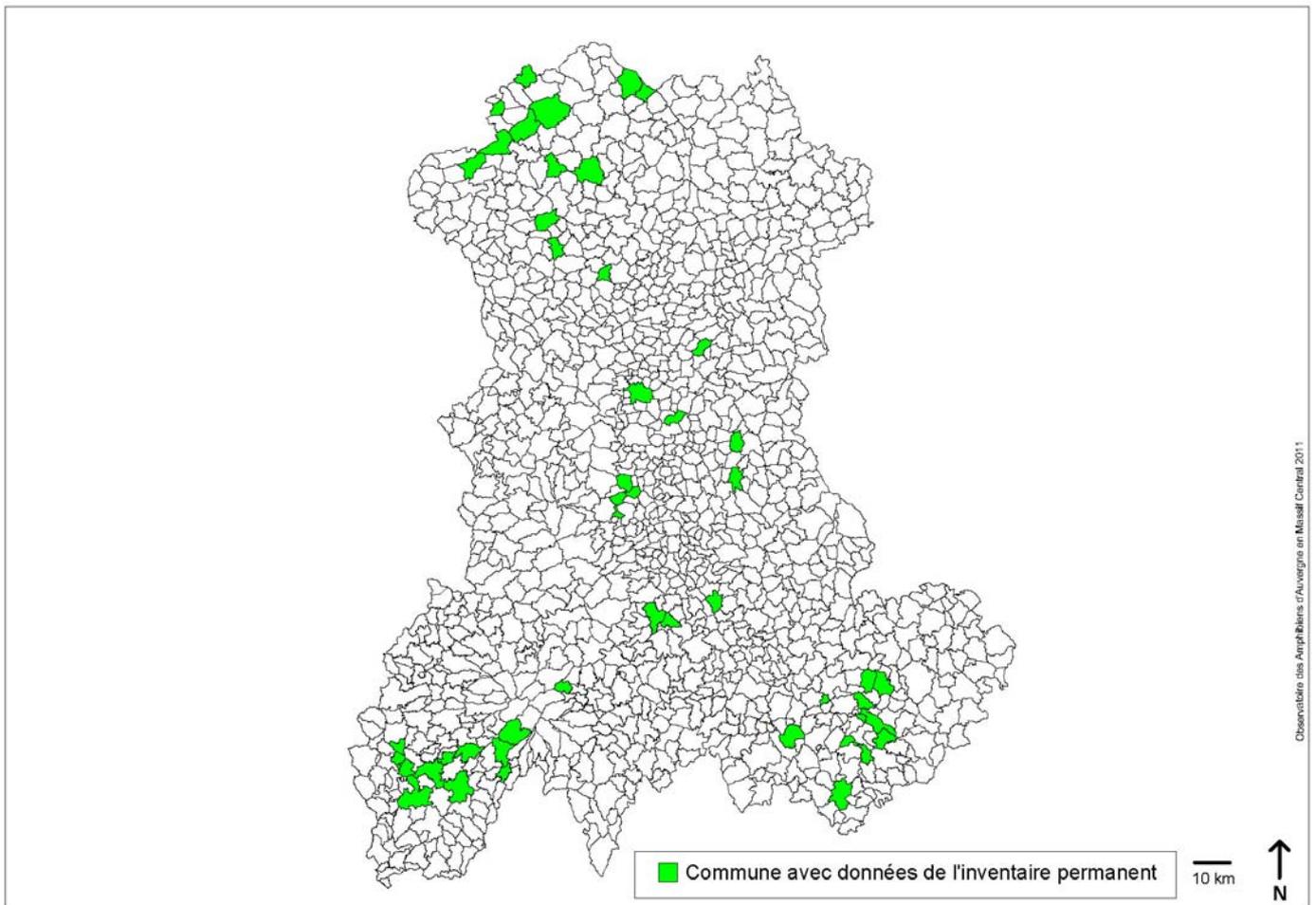
Facteurs de réussite :

- ✓ Diversité et richesse de milieux favorables aux amphibiens en Auvergne.
- ✓ Intérêt important par les particuliers pour des espèces qu'ils rencontrent régulièrement mais connaissent mal.
- ✓ Intérêt des naturalistes pour un programme d'inventaire d'un groupe faunistique mal connu dans certains départements (Cantal, Haute-Loire).
- ✓ Bon accueil de la démarche par les particuliers et les réseaux naturalistes

Contraintes, limites :

- ✓ Difficultés de détermination de certaines espèces, même sur photo : données non prises en compte dans l'inventaire permanent.
- ✓ Dialogue nécessaire auprès du public pour limiter le dérangement et prévenir les manipulations (majorité d'observateurs non titulaires d'autorisations de capture d'espèces protégées)
- ✓ Regard sur les amphibiens parfois entaché de préjugés (gants, sales, dangereux, etc...).
- ✓ Début de l'opération à une période non favorable

Localisation des données de l'inventaire permanent en Auvergne



2° Conseils et appuis techniques auprès de dragonniers

Les CPIE ont également été sollicités par des particuliers ou des structures pour apporter leur expertise dans la restauration et/ou la création de milieux aquatiques favorables aux amphibiens.

Nombre de dragonniers ayant sollicité des conseils pour la création et/ou la restauration de mares et petit patrimoine lié à l'eau :

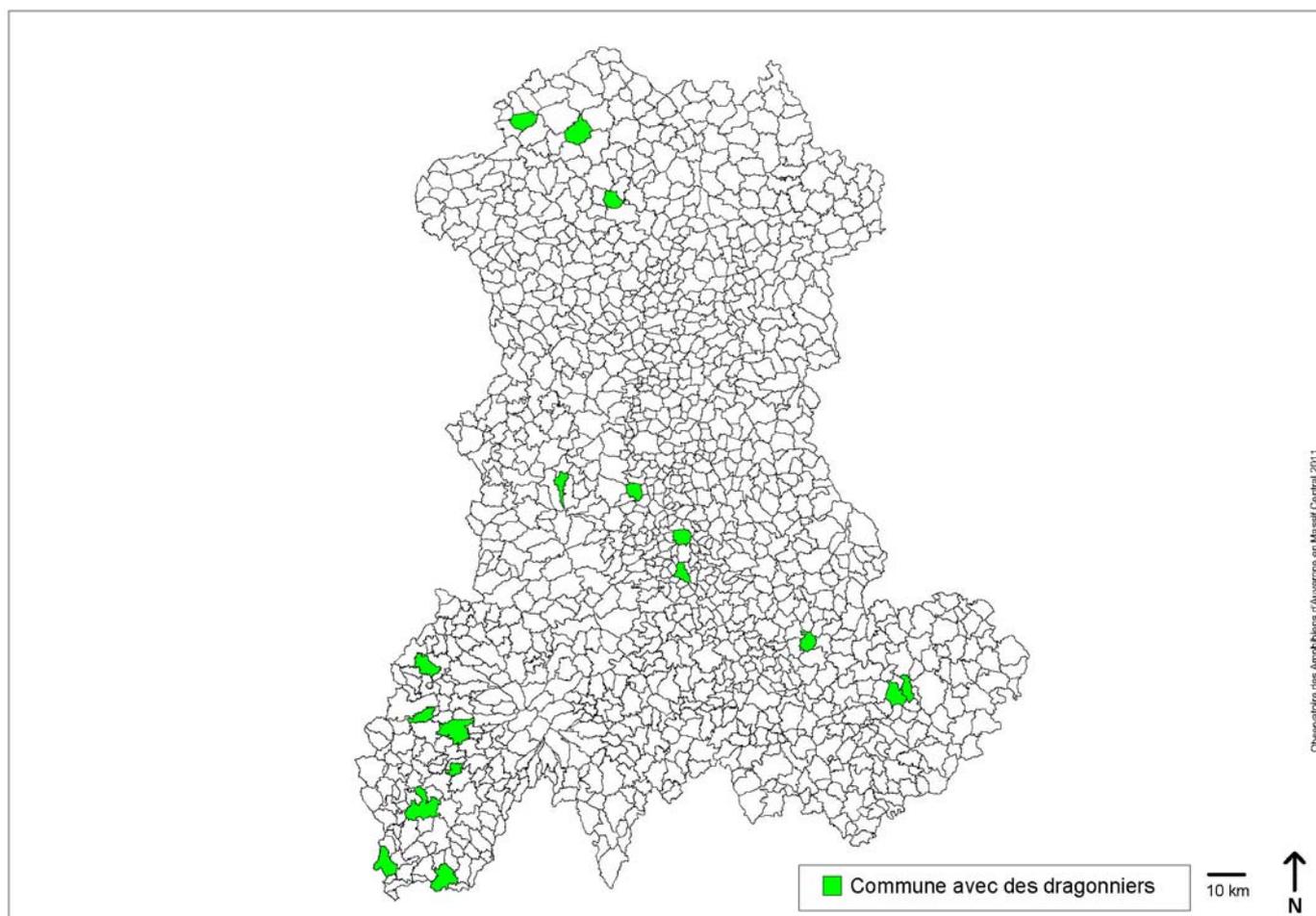
- ✓ 11 particuliers
- ✓ 1 école
- ✓ 1 collège
- ✓ 1 lycée professionnel

La typologie des sites concernés est très variable (mares, plans d'eau, abreuvoirs, fontaines, cressonnières, moulin...) ; nous avons donc un bon échantillon de milieux auvergnats.

Types d'accompagnements techniques et de conseils donnés :

- ⇒ Conseils pour création et/ou restauration de mares : implantation et préparation du terrain (débroussaillage), creusement, méthodes pour étancher, implantation de végétaux et autres aménagements
- ⇒ Conseils de gestion et d'entretien des batrachosites ainsi que des habitats terrestres associés
- ⇒ Conseils de surveillance de passages à forte mortalité due au trafic routier

Localisation en Auvergne des demandes des dragonniers



NB : le démarrage de l'observatoire ayant été relativement tardif (juillet), la période n'était pas la plus favorable aux visites de terrain ; certaines ont donc été reportées au printemps 2012.





Mare à Maurs (Cantal)



Mare au collège de Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme)



Moulin de l'Herm à Blanhac, commune de Rosières (Haute-Loire)

ANNEXES

- ➔ Nombre de médias et nombre d'interviews/articles diffusés
- ➔ Liste des partenariats techniques régionaux en cours ou à venir



Diffusion par les médias



Types de médias	Nombre de médias	Nombre d'articles/interviews, etc.
Journaux	11	14
Radios	3	3
Télévisions	1	2 reportages
Sites internet d'information	2	2 articles



Avis de recherche : un dragon dans mon jardin ?

- L'ÉVEIL - Dimanche 16 octobre 2011



Les scolaires les premiers à être sensibilisés à la protection des amphibiens, espèces en déclin.

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (C.P.I.E.) profite actuellement, et notamment ce dimanche à la Maison du Mont-Bar à Allégrotte des amphibiens. Celui-ci est le fruit d'un vaste programme interrégional, conduit à l'échelle du Massif Central par 11 C.P.I.E. et donc en Haute-Loire par le centre de Chaspinhac.

A la Maison du Mont-Bar, qui accueillait ce vendredi de très nombreuses personnes, Solenne Muller et Olivier Kovacs ont présenté un stand pour mieux faire connaître le crapaud commun, la grenouille verte ou le triton crêté, autant d'espèces qui malheureusement n'ont pas toujours été prises en compte dans de nombreux secteurs d'activités. Les amphibiens sont en effet particulièrement sensibles aux perturbations et aux modifications de leur environnement. Ils sont à ce titre de précieux « bio-indicateurs » de la santé des eaux.

« Cet observatoire doit permettre d'améliorer les connaissances locales sur les amphibiens mais aussi de favoriser leur protection et celle de leurs milieux de vie au travers d'actions scientifiques et de sciences participatives » explique Solenne Muller.

A Allégrotte dimanche, le public pourra se procurer une plaquette pour l'aider à reconnaître les espèces mais aussi participer aux observations de terrain, ayant pour slogan : « Un dragon dans mon jardin ? ».

Le réseau d'observatoire des amphibiens bénéficie du soutien financier de l'État, des régions et de l'Europe.

L'amélioration des connaissances permanentes auquel peut donc participer chacun d'entre nous et par le biais du Muséum d'histoire naturelle et de la Société herpétologique de France doit être validée la méthodologie scientifique du projet que les animateurs du C.P.I.E. feront découvrir aux visiteurs dimanche. Rendez-vous est donc donné aux amis des grenouilles, rainettes et autres salamandres.

Pour tout renseignement : C.P.I.E. du Velay - Le Rieu - 43 700 Chaspinhac. Tel : 04 71 03 01 17.

Nature

Étude ■ Un observatoire des amphibiens se met en place en Auvergne pour assurer leur préservation

Les grenouilles en liberté surveillée



Plus que les grenouilles, les crapauds sont les espèces les plus menacées. Ce sont des espèces d'amphibiens qui ont disparu de nombreux sites d'observation.

Plus de 300 espèces de grenouilles, de crapauds et de salamandres sont recensées en France. Mais 32 % d'entre elles sont menacées de disparition.

Tout d'abord, il est important de mieux connaître les espèces, leurs habitats et leurs modes de vie. C'est pourquoi un observatoire des amphibiens a été créé en Auvergne.

Le réseau d'observatoire des amphibiens est composé de 11 centres régionaux. En Haute-Loire, c'est le C.P.I.E. du Velay qui est à l'initiative de ce projet.

Le but est de sensibiliser le grand public à la protection de ces espèces et de leur milieu de vie.

Les observateurs bénévoles participent à la surveillance des sites d'observation et à la collecte de données.

Ces données sont utilisées pour évaluer l'état de conservation des espèces et pour identifier les menaces qui pèsent sur elles.

Le réseau d'observatoire des amphibiens est financé par l'État, les régions et l'Europe.

Plus d'informations sur le projet : www.cpie-observatoire-amphibiens.fr

EN BRÈVE

Un chiffre
Le nombre de grenouilles et de crapauds en France a diminué de 50% depuis 1980.

Danger
Les pesticides et les produits phytosanitaires sont les principales causes de la disparition des amphibiens.

Observatoire
Le réseau d'observatoire des amphibiens est composé de 11 centres régionaux.

« Particulièrement sensibles aux modifications de l'environnement »

Chaque département a un observatoire des amphibiens. Celui du Puy-de-Ôle est le plus ancien.

Le réseau d'observatoire des amphibiens est financé par l'État, les régions et l'Europe.

Plus d'informations sur le projet : www.cpie-observatoire-amphibiens.fr

OBSERVATOIRE DES AMPHIBIENS

Les grenouilles auvergnates en liberté surveillée

Plus que tout discours, un constat chiffré : ces trente dernières années, neuf espèces d'amphibiens se sont éteintes dans le monde et 1.850 sont menacées d'extinction, soit 32 % des espèces.

En France métropolitaine, une espèce d'amphibiens sur cinq risque de disparaître.

Alarmés, l'État, l'Europe, les collectivités locales, les associations écologiques et naturalistes, les sociétés herpétologiques, les syndicats de rivières, les lycées agricoles se sont tous mobilisés sur un seul mot d'ordre : il faut sauver nos amphibiens ! D'où la mise en place d'observatoires régionaux destinés à étudier pendant les trois prochaines années les mœurs et les habitudes de ces « petits dragons » inoffensifs, à recenser leurs populations et à restaurer voire créer les milieux aquatiques indispensables à leur survie.

Toute la région est couverte

En Auvergne comme dans toutes les régions appartenant au Massif Central, les coordinateurs de

cette vaste entreprise d'étude et de sauvegarde sont les C.P.I.E. (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), associations de bénévoles qui ont pour vocation de sensibiliser tous les publics à l'environnement.

Le Massif central est désormais en passe d'être intégralement couvert par ces observatoires des amphibiens sous couvert des associations écologiques et naturalistes, les sociétés herpétologiques, les syndicats de rivières, les lycées agricoles se sont tous mobilisés sur un seul mot d'ordre : il faut sauver nos amphibiens ! D'où la mise en place d'observatoires régionaux destinés à étudier pendant les trois prochaines années les mœurs et les habitudes de ces « petits dragons » inoffensifs, à recenser leurs populations et à restaurer voire créer les milieux aquatiques indispensables à leur survie.

Toute la région est couverte

En Auvergne comme dans toutes les régions appartenant au Massif Central, les coordinateurs de

Allier, C.P.I.E. du Pays de Troonçais, 24, avenue Nicolas-Humbert, à Saint-Bonnet-Troonçais. E-mail : cpieallier@orange.fr. Tel. 04.70.06.14.69.

Partenariats techniques régionaux en cours ou à venir

Organisme	Contenu
Région Auvergne	Soutien financier et technique
SHNAO	Partenariat à concrétiser avec une convention
LPO Auvergne	Travail sur une convention de partenariat pour l'utilisation de Faune-Auvergne
CEN Auvergne et CEN Allier	Travail sur une convention de partenariat d'échanges de données et d'information
ONF	Travail sur une convention de partenariat d'échanges de données et d'informations
ONCFS	Travail sur la possibilité d'une convention de partenariat d'échanges de données et d'informations
PNR Livradois-Forez	Travail sur la possibilité d'une convention de partenariat
PNR Volcans d'Auvergne	Travail sur la possibilité d'une convention de partenariat
DREAL Auvergne	Echanges sans formalisation sous forme de conventionnement